

Un nouveau programme rempli d'humanité :

Le Service de police et quatre organismes s'unissent

(Mont-Tremblant, le 1^{er} juin 2017) – Afin de faciliter la référence des victimes et de leurs proches, le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant a signé une entente de partenariat avec quatre organismes du milieu le jeudi 1^{er} juin en présence du maire Luc Brisebois à l'hôtel de ville de Mont-Tremblant.



De gauche à droite, Amélie Gauthier, directrice générale du Centre de prévention du suicide le Faubourg, Pascal DeBellefeuille, conseiller municipal, Myriam Tison, directrice de l'Ombre-Elle, Roxanne Lacasse, conseillère municipale, Jean Desjardins, directeur du Service de police, Thérèse Barrette, conseillère municipale, Françoise Lamond, présidente de Prévoyance envers les aînées des Laurentides, Luc Brisebois, maire, et Danielle Giroux, directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

« Je remercie le <u>Centre d'aide aux victimes</u> d'actes criminels des <u>Laurentides</u>, l'<u>Ombre-Elle</u>, le <u>Centre de prévention du suicide le Faubourg</u> ainsi que <u>Prévoyance envers les aînés des <u>Laurentides</u> qui contribuent à offrir un service supplémentaire et personnalisé aux citoyens touchés par une situation de crise. Un programme qui témoigne de l'engagement de la Ville envers le bien-être et la sécurité de nos citoyens », a souligné le maire Luc Brisebois lors de la signature du partenariat.</u>

Comment ça fonctionne?

Lors d'une situation de crise, les policiers présentent le formulaire de consentement à la victime et à ses proches qui pourraient avoir besoin de soutien. Par la suite, ce formulaire est rapidement transmis par courriel à l'organisme partenaire qui peut le mieux répondre à leurs

besoins. Ce dernier s'engage à faire un suivi téléphonique dans un court délai pour offrir ses services d'accompagnement. Si, lors d'une intervention policière, la victime ou les proches ne désirent pas signer le formulaire de consentement pour recevoir de l'aide, le policier attitré au dossier effectuera une deuxième tentative dans les jours suivants, une fois la poussière retombée.

« Je félicite chaleureusement le Service de police et les quatre organismes du milieu qui unissent leur compétence et leur expertise pour le bien de la communauté. Je vous remercie de mettre sur pied ce programme rempli d'humanité et de déployer tous les efforts nécessaires pour le faire perdurer », a conclu le maire.